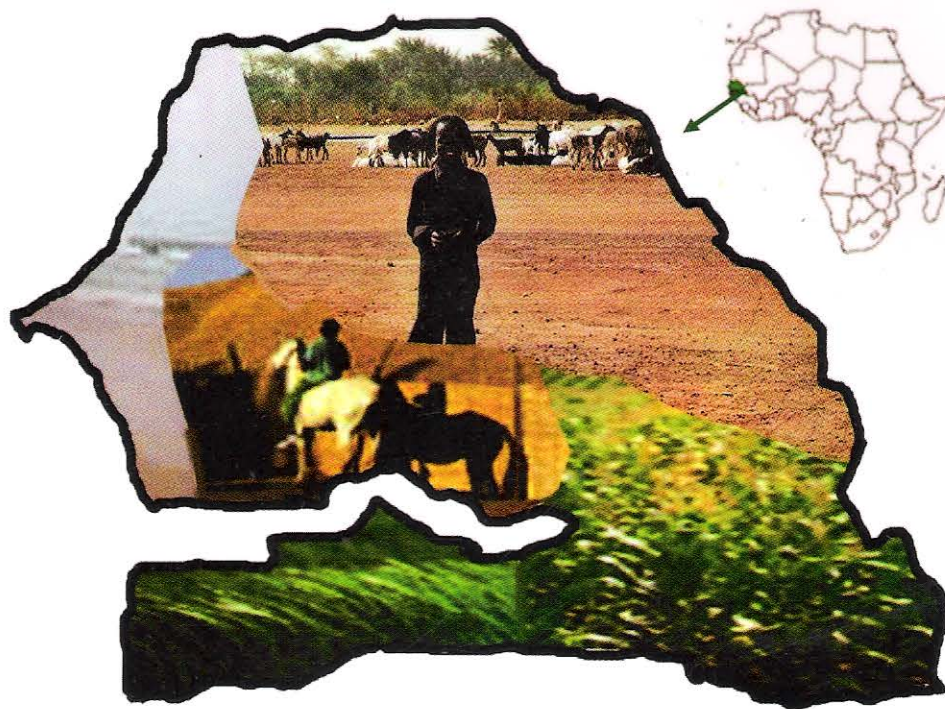


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



COMITE DE REDACTION	
CHAPITRES	REDACTEURS
0. PRESENTATION DU PAYS	Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS
1. DEMOGRAPHIE	Mme Vénus Sarr Thiaw
2. EDUCATION	Atoumane Ndiaye
3. EMPLOI	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
4. SANTE	Binta Mbow
5. ASSISTANCE	Mme Salimata Diallo Seck
6. AGRICULTURE	Ousseynou SARR / Issa Wade
7. ENVIRONNEMENT	Mam Siga Dia
8. ELEVAGE	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	MME Astou Ndiaye
10. TRANSPORT	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
11. TOURISME	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
12. JUSTICE	Mme Fatou Faye Mbessane
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Amadou Bamba DIOP
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
17. COMPTES ECONOMIQUES	Insa Sadio
18. PRIX	Antoine Sanka
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw / Mamadou Cissé



Mise à jour : février 07

VIII. ELEVAGE

I- INTRODUCTION :

L'élevage est encore au Sénégal une activité à dominante traditionnelle, ayant souvent une infime (voire aucune) caractéristique professionnelle sous tendue par des objectifs en termes de production et/ou de productivité de viande ou de lait. Il est donc toujours caractérisé par le pastoralisme fait de transhumances au gré des saisons, sur des parcours ancestraux conformément à un ensemble de croyances, de rites en rapport avec l'essence de la vie peuhl. L'élevage des bovins et autres petits ruminants (ovins, caprins) est donc généralement pratiqué de façon extensive. A côté de cela, il existe aussi un élevage de petite envergure pratiqué au sein des familles paysannes, et qui est un élevage mixte, en ce sens qu'il est jumelé à une activité agricole dominante avec laquelle il entretient des relations d'interdépendance (fourniture de sous produits agricoles pour l'alimentation du bétail, et en retour l'utilisation du fumier comme engrais naturel, ou bien l'utilisation des animaux comme bêtes de somme dans les travaux champêtres).

L'élevage ainsi décrit est très représentatif du secteur au Sénégal, il est encore de type paysan.

Enfin, seul sous secteur relativement moderne, la filière avicole est caractérisée par la présence de grandes sociétés modernes de production leader dans le domaine, à côté de petits producteurs indépendants, ou généralement organisés en coopératives.

II- TENDANCES :

L'élevage est donc une activité essentiellement informelle occupant en 2004 environ 608 000 actifs (en équivalent temps plein) soit une croissance cumulée de 56,4% depuis 1980. Cependant, le poids du secteur de l'économie en terme d'actifs est en recul sur la période 1980-2004 avec une baisse cumulée de 17,4% le long de la période 1980-2004.

La progression de la valeur ajoutée du secteur de l'élevage peut se décomposer en deux périodes contrastées. La première allant de 1980 à 1991 est marquée par de fortes fluctuations coïncidant avec le cycle de sécheresse des années 80. La seconde allant jusqu'en 2004, est une période de croissance relativement stable exceptée l'année 2002 (-6,2%) marquée par les intempéries qui ont fortement touché le cheptel. Cette situation est favorisée par les enseignements tirés des précédentes crises de sécheresse, mais aussi des autres actions des pouvoirs publics en faveur de l'élevage (création d'un ministère de l'élevage, introduction d'une politique active de constitution de fourrage pendant l'hivernage), le dépassement progressif des contraintes politiques et macro-économiques limitant, et le rôle joué par les organisations d'éleveurs indépendantes.

Les contributions du secteur au Pib et à la croissance économique suivent sans surprise une dynamique marquée avant 1991 par de plus grands taux mais avec de fortes fluctuations, suivie d'une période relativement stable jusqu'en 2004. Dans cette phase actuelle, les contributions au Pib évoluent de façon positive (sauf en 2002), mais tendanciellement, quasi concave et décroissante depuis 1994.

Ceci semble dénoter la nécessité de réformes structurelles afin de rompre assez vite avec ce qui ressemble à un ralentissement des rendements. Quant à la contribution à la croissance, elle est relativement moins fluctuante sur la période 1994-2004 (sauf en 2002) avec un pic positif de 0,25 point en 1996 et est en légère baisse en 2004.

Les importations de produits de l'élevage sont fluctuantes aussi bien en volume qu'en valeur CAF (Coût, Assurance, Frêt), et avec une tendance croissante assez prononcée pour les deux séries. Sur la période 1980-2004, elles croissent en moyenne de près de 3,4% par an en volume et de 10,9% en valeur CAF et augmentent globalement d'un peu plus de 22% en volume, mais de plus de 1098% en valeur CAF. La volaille représente une partie importante de ces importations avec près de 90% du total en 1992, ou encore près de 72% en 1997. Mais cette tendance est entrain de s'inverser depuis 1999, et l'importation de volaille voit son poids relatif en baisse depuis ces trois dernières années et ne représenter que moins de 9% en moyenne entre 2002 et 2004. Notons que cette baisse relative de la valeur des importations de volaille est donc antérieure à la crise de la grippe aviaire en France et dans la sous région.

Les importations en valeur CAF des produits laitiers sont dynamiques et affichent une tendance à la hausse sur la période allant de 1990 à 2004. Ainsi, ces importations augmentent en moyenne de 15,6% par an sur cette période allant de 1990 à 2004, et se stabilisent autour de 14% par an depuis l'an 2000.

III- LES PROGRAMMES EN COURS OU EN INSTANCE :

L'élevage est un secteur ayant donc des potentialités non négligeables pouvant permettre au Sénégal d'améliorer quantitativement et qualitativement ses ressources animales au bénéfice des populations.

Le Sénégal a initié un Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE), dans le cadre de la loi d'orientation sylvo-pastorale.

Le Plan s'articule autour d'un objectif global de modernisation et d'intensification. Ses orientations se résument entre autres à :

- moderniser l'élevage, notamment dans les techniques, les outils et les moyens mis en oeuvre ;
- mettre en oeuvre une politique d'incitation et d'investissement ;
- réaliser des infrastructures de base et d'unités de transformation et de conservation.

La démarche adoptée pour la conception de ce plan de développement de l'élevage est fondée sur une approche participative et concertée. Elle doit déboucher sur :

- la levée des contraintes majeures au développement des ressources animales,
- le choix des grands axes stratégiques qui devraient permettre d'assurer un développement harmonieux de toutes les composantes du sous-secteur de l'élevage,
- l'élaboration de mesures concrètes susceptibles d'atteindre cet objectif.

En attendant, le **PAPEL** (Projet d'Appui à l'Élevage) est un programme majeur en cours dans le sous secteur de l'élevage. Son objectif global est de contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Sénégal. Il mène des activités portant sur le développement des systèmes de production, l'aménagement et la gestion des ressources naturelles, la restructuration, le renforcement des organisations des éleveurs et agro éleveurs, le développement du crédit et la gestion du

projet. Par ailleurs, le projet inclut un volet (sur la composante B en cours) qui vise la gestion durable des ressources naturelles, avec les objectifs spécifiques suivants : faciliter l'accès durable à l'eau potable, promouvoir la régénération des écosystèmes dégradés, mettre en place un système de surveillance et d'alerte précoce, être en mesure d'évaluer l'impact environnemental...

Il y a aussi, l'**Initiative pour des Politiques d'Élevage en Faveur des Pauvres (IPEFP)** de la FAO qui vise une réduction de la pauvreté grâce à des politiques nationales et internationales pour un élevage équitable, sain et durable. Son objectif est de contribuer au développement des capacités dans les pays, de favoriser un système d'information sur les politiques de l'élevage, de promouvoir la prise de conscience sur le potentiel de l'élevage et d'appuyer la formulation et la mise en oeuvre des politiques d'élevage en faveur des pauvres.

Il est à signaler les cas d'approche décentralisée comme l'initiative locale de l'association **SOS Enfants et le développement rural au Sénégal : Cas de Saré-moussa**, qui est un large programme de développement défini, en plusieurs volets basés sur la formation et l'action dont :

- La formation en santé et alimentation animales et gestion des troupeaux.
- Le développement d'une laiterie à Saré-Moussa.
- La création d'un fonds souple de développement local pour la mise en place d'une activité technico-économique.

IV- LES PERFORMANCES EN 2005 :

IV.1- LE CHEPTEL :

Le cheptel est estimé en 2005 à 3 081 000 bovins, 4 855 000 ovins, 4 051 000 caprins, 520 000 équins, 422 000 asins, 300 000 porcins et quelques 4 100 camelins. Il y a eu globalement un accroissement moyen annuel de 1,6% du cheptel toute espèce confondue.

Les bovins ont augmenté de 1,4%, beaucoup plus que l'année d'avant (0,7%) et 2,2 fois plus que la moyenne sur les cinq (5) dernières années. De telles performances peuvent être dues à une situation zoo-sanitaire satisfaisante avec une avancée significative en matière de lutte contre la peste et la péri pneumonie contagieuse bovines (site MAHRSA).

Quant aux petits ruminants, le nombre d'ovins augmente moins vite que l'année dernière (2,5% contre 2,7%), mais beaucoup plus que la moyenne des cinq (5) dernières années (1,34%). Quant aux caprins ils connaissent certes une augmentation de 0,7%, mais beaucoup moindre que les 1,4% de l'année 2004 ou le 0,9% réalisé en moyenne au cours des cinq dernières années. D'une part ces résultats sur les petits ruminants sont imputables à la bonne situation zoo-sanitaire, car selon les techniciens de l'élevage « ...le Sénégal a mis en place un système national de surveillance épidémiologique des maladies animales, en général, et de la peste bovine, en particulier, selon la procédure de l'OIE²² ». D'autre part aussi, il y a la prolifération d'un élevage de type familial jusque dans les zones péri urbaines, et urbaines, si on sait qu'au Sénégal, 67,8% des ménages possèdent du bétail (site MAHRSA) constitué d'espèces à cycle court (petits ruminants, volaille).

²² OIE= Organisation mondiale pour la santé animale

Quant au gros du cheptel détenu par les pasteurs, il évolue encore dans un contexte marqué par la dégradation des ressources naturelles, l'insuffisance des infrastructures ou leur mauvais état de

fonctionnement, la faiblesse des capacités institutionnelles des organisations professionnelles d'éleveurs.

Les équins connaissent en 2005 la plus forte croissance du cheptel avec 3,2%, contre 0,8% l'année d'avant, soit 1,6 fois plus que leur croissance moyenne sur les cinq dernières années. Ces performances, malgré une absence pendant longtemps de soutien notoire à la production des chevaux de race ou métissés, ainsi qu'à la recherche zoo-technique, sont liées à la noblesse rattachée à l'animal, ainsi qu'à son utilité telles que traduites par le site du MAHRSA dans l'article « Elevage : un potentiel varié et de qualité » : *« La rapidité du cheval et la diffusion de la charrette équine facilitent l'exécution des opérations culturelles, du transport et de l'exhaure. Ainsi le cheval de trait agricole et la traction hippomobile jouent-ils toujours un rôle fondamental dans les relations et les échanges ruraux, la commercialisation des produits agricoles, l'approvisionnement en intrants et produits de consommation et le transport des personnes »*.

Pour des raisons quasiment similaires, il y a eu aussi des performances dans l'évolution des asins qui augmentent de 2,4% néanmoins en baisse par rapport à l'année d'avant (3,1%). Les asins ont connu au cours des cinq dernières années une croissance moyenne de 1,1%.

Cependant ces performances sont tempérés par des conditions zoo sanitaires quelque peu défavorables, si on sait que *« La peste équine est endémique et on note aussi la présence du tétanos, de la lymphangite épizootique et du botulisme équin »*.

L'élevage porcin est surtout de type familial, pratiqué concomitamment à d'autres activités agricoles ou d'élevage. Le nombre de porcins est quasiment resté stable en 2005, après avoir accusé une baisse relative de 1,1% l'année d'avant. Cependant, ces contre performances sont tempérées par le fait notable que l'évolution des porcins a connu la plus forte croissance annuelle moyenne au cours des cinq dernières années (2,2%). Au plan zoo sanitaire, il reste encore beaucoup à faire si on sait que *« La peste porcine africaine constitue la principale contrainte de la pratique de l'élevage porcin »*.

Les camelins augmentent en 2005 de 2,5% après avoir accusé une baisse d'autant l'année d'avant. Ce qui fait que leur nombre a augmenté en moyenne au cours des cinq dernières d'environ 0,5% par an.

IV.2- LA PRODUCTION DE VIANDE ET DE LAIT :

La production globale de viande s'établit en 2005 à plus de 74 291 tonnes, soit une décroissance en volume de plus de 7,4% par rapport à l'année d'avant. Cette contre performance est due en grande partie à une baisse considérable de près de 16,1% de la production de viande bovine.

La viande bovine représente en effet près de 57,9% de la production globale de 2005 (contre 63,9% en 2004) soit l'essentiel de la viande produite au Sénégal. Ces différentes contre performances dans la production de la viande bovine malgré les aménagements d'abattoirs, ainsi que les contrôles vétérinaires garants de la qualité, s'expliquent en grande partie par l'inorganisation de la filière caractérisée par la présence de nombreux intermédiaires par lesquels transite le bétail générant des surcoûts considérables que supportent les consommateurs et sans que cela ne profite aux éleveurs à qui il n'est plus loisible de fixer des prix à leur propre avantage.

Inversement, les productions de viande ovine et caprine augmentent respectivement de 11,9% et de 10,1% contre respectivement 1,3% et 0,7% l'année d'avant. Il en découle une augmentation respective de leurs parts dans la production globale de viande de 3,3% et de 2,5%. Les productions de viande de porc et de chameau connaissent

globalement une baisse de 4,3% en 2005, mais ont le plus fort taux d'accroissement annuel moyen au cours des cinq dernières années (4,7%).

La production globale de lait en 2005 affiche une augmentation de près de 1,5% par rapport à l'année précédente et est estimée à près de 205 824 000 litres dont près de 65% de lait bovin, 21% provenant des caprins et donc 14% provenant des ovins. Cette augmentation en 2005 touche tous les différents laits produits avec 2,5% pour le lait de mouton, 1,4% pour celui de vache et 1,1% pour le lait de chèvre. La même tendance est observée au cours des cinq dernières années avec des taux d'accroissement annuel moyen de 1,4% pour le lait de mouton, 0,7 pour celui de vache et 0,9% pour le lait de chèvre. Ce relatif dynamisme observé dans la production de lait est à imputer aux efforts de collecte et de commercialisation du lait produit localement par certaines organisations non gouvernementales (ONG). Cependant ces efforts sont insuffisants face à l'importance du lait en poudre importé qui domine très largement ce secteur et donc plombe toute possibilité de production à plus grande échelle.

IV.3- LA FILIERE AVICOLE :

Ce secteur a été pendant longtemps caractérisé par la faiblesse des capacités d'organisation ne contribuant pas à une production de qualité et qui soit compétitive. Ceci a favorisé pendant longtemps le maintien des importations massives de viande de poulet sous l'impulsion de puissants et influents opérateurs économiques.

La filière avicole a connu des investissements importants à partir de 1997 (site MHRSA) dans le but d'améliorer la production locale.

L'aviculture tend donc à se moderniser de plus en plus, avec la présence de sociétés modernes de production (de viande, d'aliments, de poussins, et/ou d'œufs). Cependant subsiste encore un grand nombre d'unités de production familiales, modestes, indépendantes, donc de faible envergure économique.

Les statistiques sur le secteur moderne du CUCI renseignent qu'entre 2001 et 2004 cinq (5) sociétés produisent l'essentiel de la valeur ajoutée du sous secteur moderne de l'aviculture, soit près de 0,6% en moyenne par an du produit global de l'élevage. Ces sociétés ont atteint une dimension importante à partir de 2003 où, leur valeur ajoutée globale a connu une croissance de 86,8%, représentant plus de 0,8% du produit global de l'élevage. Dans le même temps il y a eu une baisse des impôts et taxes de 35,6%. Ces sociétés distribuent une grande partie de leur valeur ajoutée sous forme de rémunération salariale, en moyenne 55,2% par an sur la période 2001 à 2004.

La production de volailles industrielles s'établit en 2005 à 21 206 000 unités en nette augmentation de plus de 16%, représentant une valeur 9,7 milliards de francs et une croissance de 34,2% en valeur. Ces résultats sont performants car représentant en volume plus de 3,5 fois la croissance annuelle moyenne depuis l'année 2000.

La production d'œufs est de 19 618 millions F CFA en valeur courante représentant un accroissement en valeur de 8,7% par rapport à l'année dernière, mais une baisse de 3,8% en volume. Sur les cinq (5) dernières années, cette baisse en volume est en moyenne équivalente à 0,6% par an et persiste depuis 2002, à l'exception notable de 2003 où il y a eu une croissance en volume de la production d'œufs de 5,9%.

Cependant, ces performances réalisées surtout pour la production de volaille sont encore tributaires de difficultés liées à la cherté des aliments (à travers la cherté du maïs), ainsi qu'aux contraintes que font peser l'inexistence d'un système national de vaccination et de suivi vétérinaire surtout pour la maladie de Newcastle.

V.4- PRODUCTION DE MIEL ET DE PEAUX :

La récolte du miel est encore une activité traditionnelle qui se pratique à l'état sauvage. L'Etat devrait encourager et investir sur la recherche afin d'acclimater et d'implanter de meilleurs espèces producteurs de miel, dans le cadre d'une politique globale de modernisation et de développement de l'apiculture au Sénégal.

La production de miel est donc très modeste et est estimée en 2005 à environ 62 millions de francs courants, soit un recul de près de 38,5% par rapport à l'année d'avant. Cette forte décroissance cache néanmoins une croissance moyenne en valeur de près de 4% par an au cours des cinq (5) dernières années.

La production de peau est une activité connexe à l'élevage, mais nécessaire à l'artisanat, ces produits entrent dans la production locale d'articles comme les chaussures et les sacs notamment.

En 2005, la production globale de peau toutes espèces confondues (bovin, ovin, caprin) est estimée à plus 3 279 107 tonnes pour une valeur de plus de 2 601 millions de francs. Le volume de production subit une baisse de plus de 3,8% pour 2005, et en moyenne de 0,4% par an au cours des cinq dernières années. Cette baisse s'explique par la réduction drastique des peaux de bovins de plus de 16%, soit une perte de 8,6% sur leur part moyenne dans la production globale de peau au cours des cinq (5) années antérieures.

V- CONCLUSION :

L'élevage est un secteur clé au Sénégal, avec une vocation sociale très prononcée en rapport avec le mode de vie des populations peuhl ou autres pratiquants à l'intérieur d'unités de production familiales. Les carences organisationnelles du secteur, constituent des handicaps certains pour le développement d'un élevage moderne apte à prendre en charge l'ensemble des besoins des populations en quantité suffisante, mais aussi en qualité satisfaisante.

Cependant, les résultats de 2005 sont largement satisfaisants si on considère la structure de l'élevage au Sénégal. Partout les volumes de production sont en augmentation, sauf pour ceux de la viande et des peaux des bovins qui ont sensiblement baissé suite au bon hivernage de 2005 et l'abondante couverture végétale subséquente qui a conduit les éleveurs à conserver plus de têtes de bétail que d'habitude. Ceci semble aussi expliquer l'augmentation forte par rapport à l'année d'avant du cheptel de bovins. Nous avons là une parfaite illustration de l'impact de la sociologie sur le système de production de l'élevage au Sénégal caractérisé chez l'éleveur par la recherche de grands effectifs au détriment d'une taille de troupeau davantage compatible à une meilleure production de viande et/ou de lait qui serait donc plus rentable.